Accueil d'une Délégation du Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative de la République du Cameroun **[2]**



Dans le cadre du renforcement de sa politique d'ouverture et de coopération Sud-Sud et faisant suite à une requête émanant du Ministère de la Réforme de l'Administration et de la Fonction Publique (MRAFP), la Direction du Budget a accueilli une délégation relevant du Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative (MFPRA) de la République du Cameroun.

Composée de trois représentants du MFPRA et d'un représentant de la Direction Générale du Budget Camerounais, la délégation avait pour objectif de s'enquérir de l'expérience marocaine dans le domaine de la mise en place de la réforme budgétaire notamment l'adaptation de l'organisation administrative avec les exigences de cette réforme.

Pour répondre aux attentes de cette délégation, une séance de travail a été tenue le 10 janvier 2017 à 09h30 au Ministère de l'Economie et des Finances en présence des représentants de la Direction du Budget et de la Direction des Affaires Administratives et Générales. Au début de cette séance, le secrétaire permanent à la réforme administrative chef de la délégation a donné un aperçu général de la réforme budgétaire au Cameroun. Par la suite, et après avoir souhaité la bienvenue aux membres de la délégation, M. A. BERRADA, adjoint au Directeur du Budget chargé de la mise en œuvre de la Loi Organique relative à la Loi de Finance (LOF) a présenté le contexte général sous-jacent à l'adoption de la LOF. Par ailleurs, Mme H. BEN AMEUR Chef du Service de l'Accompagnement des Départements Ministériels a fait une présentation portant sur les axes de la

(c) Direction du Budget - Ministère de l'Economie et des Finances 2024

LOF, le dispositif d'accompagnement pour sa mise en œuvre, les premiers résultats et enseignements tirés des opérations de préfiguration de la LOF avec un focus sur le rôle de responsable de programme dans l'implémentation de la démarche de performance. La partie consacrée au responsable de programme a été illustrée par l'expérience du Ministère de la Santé et celle du Département de l'Agriculture.

Au cours de cette séance, un débat fructueux a eu lieu, au cours duquel la délégation Camerounaise a partagé son expérience en matière de réforme des Finances Publiques qui a commencé au Cameroun depuis 2007 avec l'adoption de la loi portant sur le nouveau régime financier de l'Etat et dont la mise en œuvre s'est étalée sur cinq ans permettant ainsi de passer de l'approche classique de gestion budgétaire vers celle axée sur les résultats et la performance. Aussi, cette réforme a instauré de nouvelles fonctions (responsable de programme, responsable d'action, contrôleurs de gestion) requérant une nouvelle culture administrative répondant à la logique du budget-programme. Ce débat a été également une occasion pour tirer les leçons de l'expérience marocaine sur certaines thématiques liées notamment à la démarche d'adoption de la Loi de Finances au niveau du Parlement, au recours à la Loi de Finance Rectificative, à l'institutionnalisation de dialogue de gestion et du pilotage opérationnel, et aux sujets liés à la gestion du personnel en l'occurrence le redéploiement des postes budgétaires présentés par MM. Z. Halim chef de la Division du personnel de l'Etat, des Collectivités Territoriales et des Etablissements Publics relevant de la Direction du Budget et M. AIT AISSA chef de service à la même division.

Source URL: http://lof.finances.gov.ma/fr/actualites/accueil-dune-delegation-du-ministere-de-la-fonction-publique-et-de-la-reforme

Liens
[1] http://lof.finances.gov.ma/fr/javascript%3A%3B
[2] http://lof.finances.gov.ma/fr/actualites/accueil-dune-delegation-du-ministere-de-la-fonction-publique-et-de-la-reforme

(c) Direction du Budget - Ministère de l'Economie et des Finances 2024